

**FORMATION INITIALE**

**SANTE, SECURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

**DES ELUS DU CSE OU DE LA CSSCT**

Estelle LONGATTE

# OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Assurer une politique de santé et sécurité efficace**
- **Veiller à la prévention des risques professionnels**
- **Exercer efficacement son rôle et ses attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail**

## Objectifs pédagogiques

- Permettre aux élus CSE ou à la CSSCT de connaître leur rôle et leurs missions en matière de Santé Sécurité
- Développer une capacité d'analyse des accidents et maladies professionnelles, des situations et conditions de travail
- Être en mesure d'intervenir sur le DUERP
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise
- Être capable d'utiliser les outils d'aide à disposition pour l'accomplissement des missions en matière SSCT

## Public concerné

- Être élu du CSE pour un premier mandat
- Renouvellement du mandat d'élus pour une entreprise de plus de 300 salariés
- Membres de la CSSCT

## Prérequis

Aucun

## **MODALITES :**

**Durée :** 35 heures / 5 jours

**Groupe de participants maximum :**

**Type :** Présentiel – Distanciel, selon les recommandations de la Dreets

**Moyens pédagogiques :** Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation aux spécificités professionnelles des participants ; étude de cas concrets, exercices pratiques adaptés, Iudo-pédagogie, débat, Quiz ou QCM, vidéo ; présentation d'aides et d'outils numériques.

Les stagiaires auront la faculté de télécharger les supports de formation (documents, exercices, diaporama) via un lien Drive à l'issue de la formation.

Un QCM de positionnement sera réalisé au début de la formation.

**Validation des acquis :** Evaluation des compétences, mises en situation, contrôle continu.

**Sanction de la formation :** Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

**Profil de l'intervenant :** Formatrice spécialisée dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Formatrice agréée par la Dreets Occitanie en SSCT et CSSCT

Lieu de formation  
Sur site client

Taux de réussite  
100 %

Taux de  
satisfaction  
94,5 %

# **TARIF**

## **Tarif en intra-entreprise**

Vous souhaitez réaliser cette formation dans votre entreprise ?

N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir un devis sur mesure !

Nous consulter  
TVA non applicable  
Art 293B du CGI

## **Tarif en inter-entreprise**

**1070 € TTC**

TVA non applicable  
Art 293B du CGI

Prix par stagiaire pour 5 jours  
Min 3 - Max 12 participants

# PROGRAMME

## Partie 1

- Rôle et missions des élus
- La législation
  - L'organisation administrative
  - L'organisation judiciaire
  - Le code du Travail
  - Les terminologies
    - Le droit de retrait ; le droit d'alerte ; la faute inexcusable
    - Les infractions au code Pénal et au code du Travail
    - La responsabilité civile, la responsabilité pénale, la responsabilité morale
- Les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité et les obligations du salarié
- Le compte professionnel de prévention (C2P)
- Les affichages obligatoires
- La loi santé
  - Le harcèlement sexuel / le harcèlement moral
  - Le risque de désinsertion professionnelle
  - La convention de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE)

# PROGRAMME

## Partie 2

- Les acteurs internes et externes
- Les enjeux de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention (9 PGP)
- Les coûts directs et indirects
- Construire une démarche de prévention
  - Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
    - Qu'est-ce le DUERP, quelle est sa fonction
    - Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels
    - Préparation de l'évaluation des risques
      - Les différents risques dont les risques psycho-sociaux
  - Le contenu du DUERP - Le PAPRIPACT
  - Les conditions de consultation et de conservation du DUERP
- La sinistralité
  - Les risques
  - L'évaluation et la priorisation des risques

# PROGRAMME

## Partie 3

- Les plans d'actions
- Les documents de sécurité
- Les accidents de travail / accidents de trajet / maladies professionnelles
  - La déclaration de travail et les indemnisations
  - Les maladies professionnelles
    - Les troubles musculosquelettiques - TMS
    - Les risques psycho-sociaux - RPS
- L'importance de la faute inexcusable dans la réparation des préjudices pour la victime et les conséquences sur l'entreprise/employeur
- Les formations
  - Les formations sécurité
  - L'accueil des nouveaux arrivants
- La conformité des lieux de travail et des équipements
- Les équipements de protection collective et individuelle

# PROGRAMME

## Partie 4

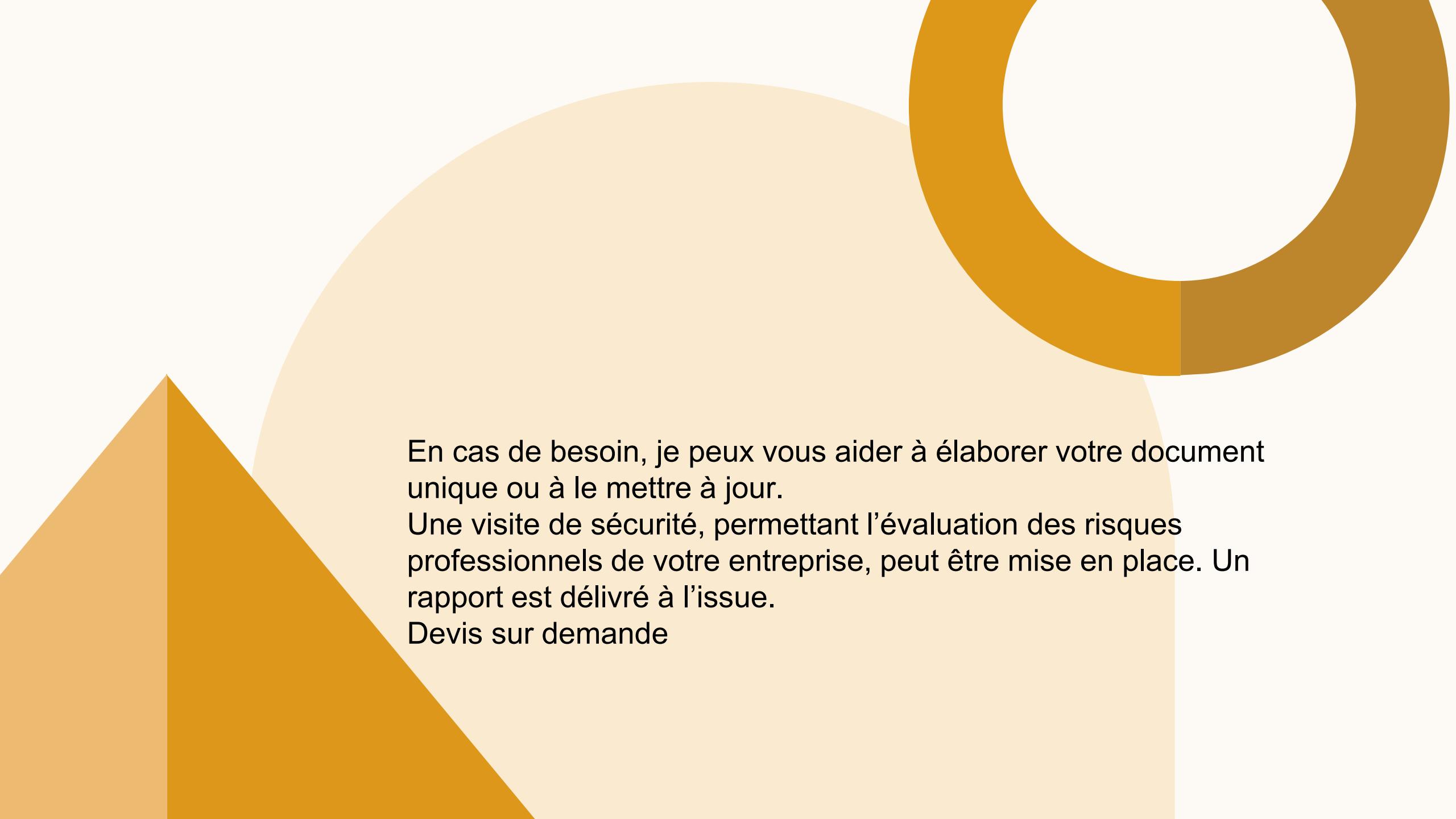
- En intra-entreprise : une visite sécurité sur site sera réalisée afin de relever les dangers ou les situations dangereuses, qui seront travaillés par la suite.
- L'analyse des accidents et incidents
  - Les différentes méthodes
  - L'arbre des causes
- Les visites de sécurité
- L'enquête
- Afin de renforcer l'engagement, la mémorisation et l'implication active des apprenants, un escape-game sécurité sera animé. Ce dernier regroupera les thématiques abordées.

# PROGRAMME

## Partie 5

*(Cette séquence sera remplacée, pour la formation de la CSSCT, par l'étude des cas relevés)*

- Santé, sécurité et conditions de travail des élus du CSE
  - Les conditions de mise en place du CSE selon l'effectif de l'entreprise
  - L'organisation d'une réunion CSE
    - Les réunions périodiques / extraordinaires
    - L'ordre du jour
    - Le compte-rendu, le procès-verbal
- Le CSE et la CSSCT en tant qu'acteurs de la prévention
  - Comment faire la promotion de la prévention
  - Apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention
  - Maîtrise sa communication, savoir argumenter
  - Quels sont les leviers et/ou aides à utiliser pour mettre en place une politique de prévention



En cas de besoin, je peux vous aider à élaborer votre document unique ou à le mettre à jour.

Une visite de sécurité, permettant l'évaluation des risques professionnels de votre entreprise, peut être mise en place. Un rapport est délivré à l'issue.

Devis sur demande

# TOUS ACTEURS DE LA PREVENTION

**Estelle LONGATTE**

Organisme de formation JL Formations

**[contact@jlf-prevention.fr](mailto:contact@jlf-prevention.fr)**

**0616552554**

Siret : 90891287600012

NDA : 76110186111